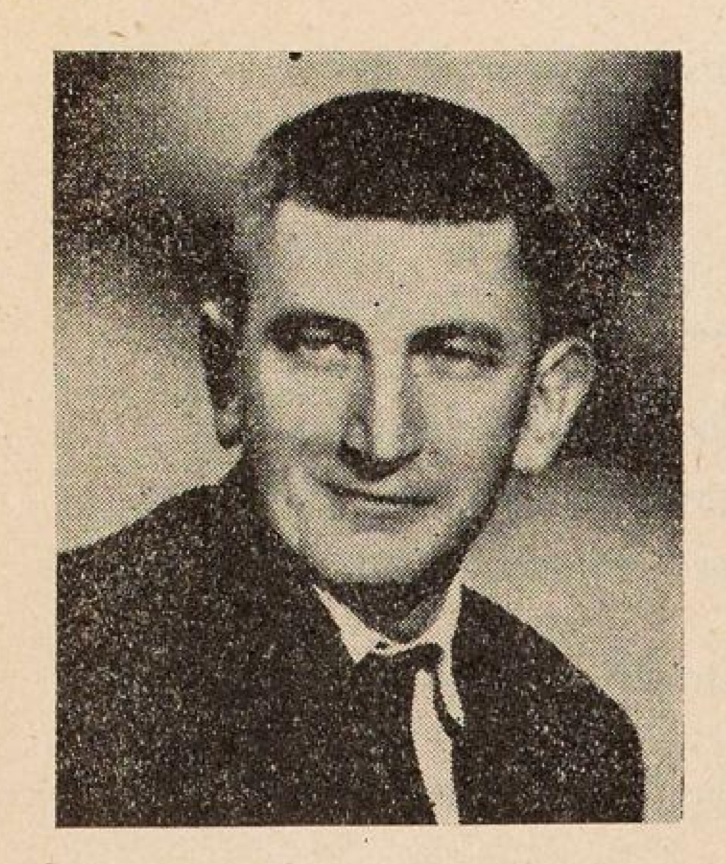


Département de la Gironde — Dixième Circonscription

Elections Législatives

du 23 Novembre 1958

CANDIDATURE

Albert DAVOUST

Député sortant du Groupe Paysan
pour la Défense Commerciale, Agricole et Rurale

ELECTRICES, ELECTEURS,

Si j'avais suivi ma première impulsion, je n'aurais pas, à nouveau, sollicité vos suffrages. Vous allez, en effet, bientôt, vous rendre compte que peu de choses ont changé ; vous assistez déjà à la cuisine électorale afin que chefs de partis ou de groupes se retrouvent tous au Parlement.

Après les belles promesses électorales de tous les partis, le **« Système »** et la **« Combine »** renaîtront. Je ne voulais pas participer à tout cela car, pendant les trois ans où j'ai eu l'honneur de vous représenter, vous ne m'avez jamais vu en compagnie de tous ces politiciens ; par contre, vous m'avez vu à vos côtés : que ce soit aux manifestations pour la défense des commerçants et des artisans, comme pour la défense des agriculteurs. Je n'ai jamais hésité à payer de ma personne pour aller avec vous, Viticulteurs, sur les barrages, et, même, devant les tribunaux. Là comme ailleurs, j'étais seul parlementaire présent ; j'ai toujours tenu mes engagements. Si j'ai décidé de me représenter, c'est à cause de cela.

Ayant conscience dans les jours à venir de pouvoir vous défendre tous : salariés, paysans, commerçants, artisans en activité ou en retraite, je ne faillirai pas à ma tâche ; malgré leurs promesses anciennes et futures, ceux qui ne vous ont pas défendu hier ne le feront pas davantage demain.

Je n'ai jamais demandé à tous ceux qui ont eu recours à mon aide, quelles étaient leurs opinions, j'ai toujours été le député de **tous** : c'est-à-dire leur représentant. J'ai fait mon devoir avec le même cœur **pour tous.**

Habitant le centre de l'arrondissement, je suis toujours présent et accessible à chacun de vous. Travaillant moi-même pour vivre, je crois être plus apte à vous comprendre et plus acharné à vous défendre que ceux qui ont eu des postes clé et qui ont eu la possibilité de tenir leurs engagements et qui n'ont jamais songé à les réaliser.

Les différents gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays n'ont fait qu'accabler l'agriculture : par des impôts nouveaux et par un programme anti-agricole (importations de bœuf d'Irlande).

Dès 1959, le Marché commun entrera en vigueur et posera au pays de graves problèmes économiques dont l'agriculture ne sera certainement pas la bénéficiaire ; car pour vendre à l'étranger, il faudra produire davantage à des prix toujours inférieurs. Pour cette raison, par tous mes votes, je l'ai ardemment combattu.

Maintenant, il est vrai que quelque chose a été fait pour les vieux : LE FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE, qui devait venir en aide à cinq millions d'entre eux, à peine un million en bénéficient et au prix de quelles difficultés ! Amis automobilistes, lorsque, ce mois-ci, vous allez acquitter votre vignette, on ne vous demandera pas si votre père ou votre grand-père a perçu cette modique somme. Encore une fois, on assiste à une escroquerie qui permet de créer des impôts nouveaux sans avantages réels pour ceux qui devraient en bénéficier... Où va cet argent ? Dans les caisses toujours déficitaires de l'Etat.

Malgré ses imperfections, le scrutin d'arrondissement vous donne la possibilité de choisir un

homme qui vit parmi vous, que vous connaissez bien, dont le passé répond de l'avenir et qui sera toujours pour tous le soutien et le défenseur.

PROGRAMME ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

- Amélioration de l'habitat rural par des crédits à long terme et la simplification des formalités.
- Renforcement de l'aide aux jeunes agriculteurs pour l'accession à la propriété et à son développement.
- Accélération dans la mise en place du programme d'électrification et d'adduction d'eau : indispensable au progrès agricole.
- Refonte des lois sociales (Sécurité Sociale, allocations familiales et retraite vieillesse), afin que chaque Français soit placé sur un pied d'égalité.
- Egalité de tous les citoyens devant l'impôt par la suppression de tous les privilèges fiscaux.
- Respect très rigoureux du principe de la rétroactivité des lois.
- Libertés de la concurrence.
- Défense de la propriété et encouragement à l'épargne : mesure qui permettra d'assurer l'expansion économique du pays et de protéger la monnaie contre les risques d'inflation et d'équilibrer le budget, de réaliser des investissements productifs, de faciliter les améliorations sociales **souhaitées par tous,** suppression des empiètements de l'Etat et de ses interventions dirigistes dans le domaine économique.
- Recours à l'initiative privée pour la gestion des services publics, industriels, dans la mesure compatible avec la sécurité extérieure et intérieure de l'Etat ; expansion économique par la dénationalisation du crédit.
- Diminution systématique des dépenses publiques et suppression des subventions injustifiées.
- Coordination des services administratifs et suppression de ceux qui sont inutiles, allégement, refonte et simplification de la fiscalité en vue d'une répartition moins anti-économique de la charge des impôts qui pèse trop sur la production et la distribution, l'handicape dangereusement à la veille de l'entrée en vigueur du Marché commun.
- Suppression de la vignette automobile qui est une escroquerie aux vieux.

Si ce programme vous convient, si vous m'avez conservé votre confiance, vous irez tous voter le 23 Novembre.

VIVE LA REPUBLIQUE !

VIVE LA FRANCE !

Très important. — Pour que votre bulletin soit valable ne rayez aucun nom

Vu : LES CANDIDATS.

Albert DAVOUST

Député sortant du Groupe Paysan

pour la Défense Commerciale, Agricole et Rurale

Remplaçant éventuel :

Ernest TURIBE

Agriculteur exploitant à Mazion,
Ancien Combattant,
Officier du Mérite agricole,
Chevalier du Mérite social,
Médaille des Travailleurs,

Imp. La Maison du Papier Cavignac